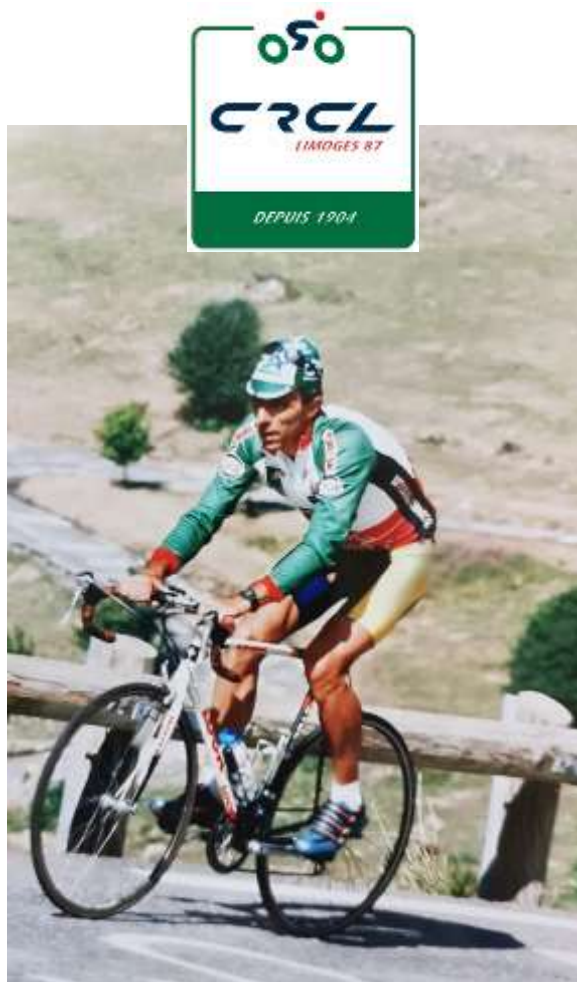


LA MICHEL DUPUYTREN

RANDO SPORTIVE

07 SEPTEMBRE 2024

SAINT PARDOUX LE LAC (87)



Randonnée sans chronométrage, sans classement

Un parcours route : 38 km (au choix et selon les catégories d'âges 1 tour, 2 tours, 3 tours)

Un parcours marche : 8 km

ORGANISATION : CYCLO RACING CLUB LIMOGES 87

MICHEL DUPUYTREN nous a quitté le 04 Juillet 2021. Il fut un des meilleurs cyclistes du Limousin chez les amateurs au cours des années 1970/1980 avec plus de trois cents victoires dont quatre titres de champion régional. Il a fait honneur aux couleurs du C.R.C.L. et il a fait profiter de nombreux jeunes de ses précieux conseils.

Pour continuer à lui rendre hommage, nous vous proposons, comme les deux dernières années, de parcourir quelques-unes de ses nombreuses routes d'entraînement et de compétition ou de découvrir les attraits des sentiers forestiers dans le Pays de Saint Pardoux.



REGLEMENT

Article 1 : La Manifestation

La **MICHEL DUPUYTREN** est une manifestation cycliste de masse et d'endurance à caractère non compétitif sur route ouverte à la circulation publique, sans édition de classement par temps. Elle est organisée par le **CYCLO RACING CLUB LIMOGES 87** (CRCLIMOGES 87) sous l'égide de la **Fédération Française de Cyclisme** (F.F.C.). Un parcours Marche est prévu pour les accompagnateurs.

Article 2 : Participation

Pour les Cyclistes, la Rando Sportive MICHEL DUPUYTREN est ouverte à toutes et à tous, licenciés à la Fédération Française de Cyclisme, aux autres Fédérations et aux non licenciés. Le choix est laissé à chacun d'effectuer un tour (38 km), deux tours (76 km) ou trois tours (114 km)

Pour les Marcheurs, la Rando est ouverte à tous.

Dispositions spécifiques aux mineurs pour les parcours route :

La participation des cyclistes mineurs non encadrés est soumise à une autorisation parentale et sur les parcours limités suivants :

- Un tour (38 km) : âgés de 13 ans et 14 ans (nés en 2011 et 2010)
- Au choix, un tour (38km) ou deux tours (76 km) : âgés de 15 ans et 16 ans (nés en 2009 et 2008)
- Au choix, un tour (38km), deux tours (76km) ou trois tours (114 km) : âgés de 17 ans (nés en 2007) et avant

Dispositions générales pour les Cyclistes :

N'étant pas une compétition, le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme pour les non-licenciés n'est pas obligatoire, conformément au code du sport. Toutefois dans un souci de prévention, l'obtention de ce certificat est fortement recommandée.

Les parcours seront fléchés, néanmoins, chaque participant disposera d'une carte de route reprenant le parcours, les points de ravitaillement, les consignes de sécurité et les contacts d'urgence.

Chaque participant sera identifié par un dossard.

Les véhicules personnels d'assistance sont interdits sur le parcours.

Toutes les personnes œuvrant à l'organisation disposeront d'une liste des contacts d'urgence.

Chaque participant doit assurer sa propre assistance.

La manifestation est ouverte aux participants dotés d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.).

Dispositions spécifiques aux Marcheurs :

Accompagnement par des Encadrants

Article 3 : Secours

Un service des premiers soins et d'encadrement médical (Médecin /Ambulance) sera mis en place.

Article 4 : Sécurité

Cyclistes :

Le port du casque à coque rigide est obligatoire

Cette épreuve sur route ouverte à la circulation publique, implique le respect du code de la route pour les participants. En conséquence, le dispositif des signaleurs n'est pas nécessaire. Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage, ils doivent respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur de même que les arrêtés municipaux et les injonctions des Services de Gendarmerie et de Police. Les groupes appelés à se constituer ne doivent pas être plus de 20 ensembles.

Cyclistes et Marcheurs :

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Chacun doit faire preuve d'esprit sportif et de solidarité.

Article 5 : Environnement

Organisateurs et participants doivent adopter un comportement respectueux de l'environnement, zones de collectes des déchets aux abords des lignes de départs, d'arrivées et ravitaillements

Article 6 : Assurance

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance qui couvre sa responsabilité civile et celle des participants engagés pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient provoquer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux – cette assurance ne prend effet que sur l'itinéraire et la durée de la manifestation.

Les participants de leur côté, sont tenus d'être personnellement assurés pour leurs propres dommages corporels et éventuellement matériels.

Pour ceux ne possédant pas d'assurance individuelle adaptée à la pratique cycliste, il est vivement conseillé de souscrire une assurance incluant ce type de garanties.

Article 7 : Horaires

Samedi 07 Septembre - SAINT PARDOUX LE LAC (87)

- 07H00 : Contrôle des inscriptions, remise des dossards et cartes de route
- 08H30 à 09H30 : pour les Cyclistes, départs libres quel que soit le parcours choisi
- 09H00 : pour les Marcheurs, départ groupé
- 10H30 : arrivées premiers participants
- A partir de 12H00 : Récompenses
- A partir de 12H30 : Repas

Article 8 : Tarifs

Parcours route :

Licenciés toutes Fédérations et non licenciés :

- 7 € : inscriptions jusqu'au 06 Septembre
- 10 € : inscriptions le 07 Septembre
- Gratuit pour 18 ans et moins

Parcours marche :

- 5 €, gratuit pour 18 ans et moins

Plateaux repas : 12 € pour participants et accompagnateurs (10 € pour 12 ans et moins)

Article 9 : Acceptation

Lors de l'inscription, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement ainsi que celui de la F.F.C., en accepte les clauses dans leur intégralité et accepte les risques liés à sa participation, notamment les risques de santé, de chute et de collision ainsi que les risques liés au trafic routier et aux conditions atmosphériques.

Ce règlement peut faire l'objet de modifications (annulation, modifications parcours, etc) qui seront portés à la connaissance de chacun.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

RANDO SPORTIVE MICHEL DUPUYTREN

NOM :PRENOM :DATE DE NAISSANCE :

Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs âgés de moins de 18 ans au 07 septembre

N° de Licence FFC ou Autre (Préciser) :

Adresse Postale :

Adresse Mail :Tél :

Parcours choisi : 38 km/76 km/114 km/Marche (**entourer le parcours choisi**)

Plateaux repas (12€ et 10€ pour 12 ans et moins) : (**préciser le nombre**)

Personne à prévenir en cas de nécessité : Mr.MmeTél :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement relatif à cette manifestation et en accepte les clauses

Fait à :le :Signature :

A adresser par voie postale ou mail à :

Michel DEBORD, 5, Allée Boileau 87410 LE PALAIS SUR VIENNE – mdebord@wanadoo.fr

Tout engagement incomplet (bulletin d'engagement complété, chèque à l'ordre du CRCLIMOGES 87) ne sera pas pris en compte

AUTORISATION PARENTALE (à joindre pour les mineurs)

Je soussigné(e)

Demeurant à:.....

Téléphone :Mail :

Agissant en qualité de Père, Mère, ou Tuteur Légal (**rayez la mention inexacte**), autorise ma fille/
mon fils (**rayez la mention inexacte**) mineur, nommé(e) ci-après :

NOM :Prénom :

Né(e) le :

A participer à la Rando Sportive la Michel DUPUYTREN, organisée le 07/09/2024 par le CYCLO
RACING CLUB LIMOGES 87 à SAINT PARDOUX LE LAC (87)

Fait le :à :

Signature du Représentant Légal :

Article 11 : Contacts et Renseignements

CYCLO RACING CLUB LIMOGES 87 – 35, Boulevard de Beaublanc 87100 LIMOGES

Mail : contact@crclimoges87.fr – b.cruveilher@orange.fr

Ludovic OLIVEIRA : 06 51 37 02 34 - Bernard CRUVEILHER : 06 37 62 16 21

